



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question au Gouvernement n° 2181

Texte de la question

SECURITE SOCIALE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Le Guen, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Marie Le Guen. Monsieur le Premier ministre, j'aimerais vous parler d'une dame de soixante ans, qui fête aujourd'hui son anniversaire et vit pourtant dans la plus grande précarité. Pendant des années, elle s'est occupée de tous les Français sans distinction de condition. Elle les a aidés à surmonter les accidents de la vie et à préparer leur retraite.

M. Jean Leonetti. On a deviné : c'est la " Sécu " !

M. Jean-Marie Le Guen. Mais aujourd'hui, c'est elle qui appelle au secours. Depuis trois ans, vous l'avez ruinée. (*" Oh ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Vous avez distribué son argent à certains membres de votre clientèle, qui vivent sur son dos depuis des années. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Claude Goasguen. C'est nul !

M. Jean-Marie Le Guen. Vous n'avez jamais couvert ses dépenses. Quand elle a eu besoin d'un traitement de tout son système de santé, vous lui avez dispensé des soins palliatifs. En 2007, elle sera si affaiblie et surendettée que vous pourrez enfin lui imposer la tutelle des assurances privées, comme vous cherchez à le faire depuis des années.

Cette grande dame, la sécurité sociale, aura-t-elle un avenir après vous ? Vous lui souhaitez un bon anniversaire. Est-ce pour mieux lui rappeler qu'il faut qu'elle s'en aille à soixante ans, comme on le signifie aujourd'hui à tant de seniors ? Faudra-t-il aussi qu'elle paie le prix fort pour accéder aux soins qui lui sont nécessaires ?

Monsieur le Premier ministre, votre attitude vis-à-vis de la sécurité sociale a un nom : la non-assistance à personne en danger. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Vives protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités*. Monsieur Le Guen, vous avez bien mieux commencé que terminé. C'est d'ailleurs souvent le cas en ce qui vous concerne ! (*Sourires sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Toutefois, si, pour commencer, vous avez bien parlé de la sécurité sociale, vous auriez surtout mieux fait d'agir pendant cinq ans : la non-assistance à personne en danger, c'était pendant ces cinq années où vous n'avez rien fait, malgré la croissance (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), alors que les problèmes ne cessaient de croître.

À l'époque, quand non seulement les députés de l'ensemble de nos bancs, mais aussi vos alliés communistes (*" Où sont-ils ? " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) vous demandaient de mettre en place une mesure d'équité en laissant partir à la retraite celles et ceux qui avaient commencé à travailler à quatorze, quinze ou seize ans, vous n'avez rien répondu et rien fait. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Aujourd'hui, au nom de la justice sociale, nous avons décidé de permettre à ces Français qui incarnent la valeur du travail de partir à la retraite. C'est aussi cela, la sécurité sociale. Vous pouvez en parler ; nous, nous agissons au nom de l'équité pour tous les Français.

Mme Martine David. Avec un déficit de 12 milliards ?

M. le ministre de la santé et des solidarités. Et n'oublions pas l'aide à la complémentaire. Il y a des Français, nous le savons, qui ne sont pas aidés et doivent faire face à toutes les dépenses complémentaires d'assurance maladie. C'est pourquoi notre majorité a mis en place l'an dernier une aide dont bénéficient aujourd'hui 250 000 personnes, soit pour prendre une complémentaire, soit pour faire face à leurs besoins, notamment financiers, car leur pouvoir d'achat est en cause. Ces 250 000 personnes font la différence entre ceux qui parlent beaucoup et ceux qui agissent. C'est à ce dernier groupe que nous appartenons. La belle dame qu'est la sécurité sociale n'a pas l'âge de la retraite. Elle a un bel avenir devant elle : grâce à nous ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Le Guen](#)

Circonscription : Paris (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2181

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 octobre 2005